

RCS : RENNES  
Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 01005  
Numéro SIREN : 432 187 466  
Nom ou dénomination : 15 PSTA BONNE NOUVELLE

Ce dépôt a été enregistré le 04/04/2024 sous le numéro de dépôt 5794

DÉPÔT DU

2050 - Bilan Actif

05794

04 AVR. 2024

1

TRIBUNAL DE COMMERCE  
DE RENNES

DGFIP N° 2050 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EURL 15 PSTA BONNE NOUVELLE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise		15 PLACE SAINT ANNE 35000 RENNES		Durée de l'exercice précédent* 12		
Numéro SIRET*		43218746600029		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N clos le 31/08/2023		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		
				Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI	187 900	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
		Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	81 341	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	283 552	
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Autres participations	CU	CV	239	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
Autres immobilisations financières*		BH	BI	167		
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	BK	553 201	255 029	298 172
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU	7 165	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	1 263	
		Autres créances (3)	BZ	CA	559 369	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE		
Disponibilités		CF	CG	26 075		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	1 222		
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	CK	595 097		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		CO	IA	1 148 299	255 029	893 269
Renvois (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

Cegid Group

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

## 2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EURL 15 PSTA BONNE NOUVELLE		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 7 624.....)	DA			7 624
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD			762
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EI )	DG			329 593
	Report à nouveau	DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI			133 334
	Subventions d'investissement	DJ			
Provisions réglementées *	DK				
	<b>TOTAL (I)</b>	DL			471 314
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			149 552
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			108 458
	Dettes fiscales et sociales	DY			161 084
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA				
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			2 860
	<b>TOTAL (IV)</b>	FC			421 955
	Ecart de conversion passif* (V)	ED			
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE			893 269
RENVVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			350 354	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

## 2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

		Désignation de l'entreprise : EURL 15 PSTA BONNE NOUVELLE		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N					
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	1 152 100	FB	FC	1 152 100	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF		
		FG	88	FH	FI	88	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 152 189	FK	FL	1 152 189	
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	5 678	
	Autres produits (1) (11)				FQ	16	
		<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR	1 157 884
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	292 304	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	725	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	( 9 542)	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	292 655	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	15 427	
	Salaires et traitements*				FY	319 746	
	Charges sociales (10)				FZ	60 951	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	25 864
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	3 749	
	<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GF	1 001 880	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	156 003
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	21 582
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	<b>Total des produits financiers (V)</b>				GP	21 582	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 510
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	<b>Total des charges financières (VI)</b>				GU	3 510	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	18 072
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	174 076

(RÉF: NVOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

## 2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2023

Désignation de l'entreprise		EURL 15 PSTA BONNE NOUVELLE		Néant <input type="checkbox"/>	
				<b>Exercice N</b>	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	4 958	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD	4 958	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	6 442	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH	6 442	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>			HI	( 1 484)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	39 258	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>			HL	1 184 425	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>			HM	1 051 091	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>			HN	133 334	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
		- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C.G.I.)		HX	500
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	5 678
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) <b>A5</b>			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	3 735
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatives <b>A6</b>	obligatoires <b>A9</b>		
		Dont cotisations facultatives Madelin <b>A7</b>	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite <b>A8</b>		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Pénalités sur marchés				
	Pénalités, amendes fiscales et pénales		2 141		
	Produits exercices antérieurs			4 958	
	Charges exercices antérieurs		4 301		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

# COMPTES ANNUELS / 2023

Période du 01/09/2022 au 31/08/2023

Annexes

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL 15 PSTA BONNE NOUVELLE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2023, dont le total est de 893 270 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 133 334 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2022 au 31/08/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/12/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

## Règles et méthodes comptables

### Fonds commercial

---

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

### Stocks

---

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### Créances

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Frais d'émission des emprunts

---

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Produits et charges exceptionnels

---

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	187 900			187 900
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>187 900</b>			<b>187 900</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	79 669	1 673		81 342
- Installations générales, agencements aménagements divers	182 865	12 773	4 831	190 807
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	98 801		6 055	92 746
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	1 607		1 607	
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>362 942</b>	<b>14 446</b>	<b>12 493</b>	<b>364 895</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	239			239
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	168			168
<b>Immobilisations financières</b>	<b>407</b>			<b>407</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

<b>Ventilation des augmentations</b>			
Virements de poste à poste			
Virements de l'actif circulant			
Acquisitions		14 446	14 446
Apports			
Créations			
Réévaluations			
<b>Ventilation des diminutions</b>			
Virements de poste à poste		1 607	1 607
Virements vers l'actif circulant			
Cessions		10 886	10 886
Scissions			
Mises hors service			

## Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Éléments achetés		187 900
Éléments réévalués		
Éléments reçus en apport		

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	49 260	6 328		55 588
- Installations générales, agencements aménagements divers	125 463	10 108	4 831	130 741
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	65 327	9 428	6 055	68 701
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>240 051</b>	<b>25 864</b>	<b>10 886</b>	<b>255 029</b>

## Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 562 024 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	168		168
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 264	1 264	
Autres	559 369	559 369	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 222	1 222	
<b>Prêts accordés en cours d'exercice</b>			
<b>Prêts récupérés en cours d'exercice</b>			

## Produits à recevoir

INDEMNITE ACTIVITE PARTIELLE		1 163
ASSOCIES INTERETS COURUS		21 583

## Notes sur le bilan

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 7 624 EURO décomposé en 7 624 titres d'une valeur nominale de 1,00 EURO.

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 421 955 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Emprunts obligataires convertibles (*)			
Autres emprunts obligataires (*)			
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :			
- à 1 an au maximum à l'origine			
- à plus de 1 an à l'origine	149 552	77 951	71 601
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	108 458	108 458	
Dettes fiscales et sociales	161 084	161 084	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes (**)			
Produits constatés d'avance	2 861	2 861	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	58 261		
(**) Dont envers les associés			

#### Charges à payer

FOURNIS.FACT.NON PARVENUES	43 748
INT.COURUS/EMPRUNTS	132
CONGES A PAYER	11 387
ORG.SOC. CH/CONGES A PAYER	2 377
ETAT AUTRES CH. A PAYER	6 170
TAXE D APPRENTISSAGE	187

**Notes sur le bilan****Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

CHARGES CONSTAT.D AVANCE	1 222		

**Produits constatés d'avance**

PROD.CONSTATES D AVANCE	2 861		

**Notes sur le compte de résultat****Chiffre d'affaires**

Ventes de produits finis		
Ventes de produits intermédiaires		
Ventes de produits résiduels		
Travaux		
Etudes		
Prestations de services		
Ventes de marchandises	1 152 101	1 152 101
Produits des activités annexes	88	88

# 15 PSTA BONNE NOUVELLE

Société à responsabilité limitée  
Au capital de 7.624 euros  
Siège social : 15, Place Sainte Anne  
35000 RENNES

432 187 466 RCS RENNES

\* \* \* \* \*

## DECISION D'AFFECTION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2023

Extrait du procès-verbal des décisions  
de l'associée unique en date du 29 février 2024

### **DEUXIEME DECISION**

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 août 2023, s'élevant à 133.334,31 euros de la manière suivante :

#### **ORIGINE :**

- Résultat net comptable : 133.334,31 euros
- Prélèvement sur le poste « Autres réserves », la somme de : 20.000,00 euros

#### **AFFECTATION :**

- Au compte « Autres réserves », la somme de : 3.334,31 euros
- A titre de dividende, la somme brute de : 150.000,00 euros

**TOTAL :** 153.334,31 euros

Soit un dividende net à verser de 150.000 euros, en l'absence de prélèvements sociaux à reverser.

Le dividende sera versé dans les délais légaux à compter de ce jour.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé les distributions de dividendes intervenues au cours des trois derniers exercices :

Exercice	31/08/2022	31/08/2021	31/08/2020
Dividende brut total	/	300.000 €	/
Dividende non éligible à l'abattement (Article 158-3-2° du CGI)	/	300.000 €	/
Dividende éligible à l'abattement (Article 158-3-2° du CGI)	/	/	/
Dividende assujéti au prélèvement forfaitaire (Article 117-quater du CGI)	/	/	/

*Pour extrait certifié conforme*  
**La Gérance**

